Des temps éducatifs et de loisirs indispensables:

- Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement
- Les Accueils de Loisirs associés à l'Ecole
- Les Temps d'Activités Périscolaires

Un projet éducatif fort pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles.

- Près de 200 Accueils de loisirs répartis sur toute la France
- Des réponses territoriales adaptées aux besoins

A.D.P.E.P. 66

10 rue Paul Séjourné - BP 22 - 66350 TOULOUGES
Tel 04 68 62 25 25 - Mail : del@adpep66.org

www.pep66.org

Les PEP 66
La solidarité en action

Des objectifs clairs :

- Apprendre à vivre ensemble et devenir autonome.
- Participer à des projets collectifs.
- Favoriser des initiatives individuelles au sein de la vie en collectivité.
- Comprendre l'environnement pour le respecter.
- Prendre en compte les parents.
- Garantir la sécurité morale et affective des enfants.
- S'adapter aux rythmes de l'enfant.

Des accueils porteurs de valeurs :

Les PEP défendent trois grandes valeurs : **la laïcité, la solidarité et l'égalité**. Si la loi de 1905 implique la séparation des églises et de l'Etat, le principe de laïcité va bien au-delà. En effet, une dimension plus globale du principe de laïcité fait état du principe de « vivre ensemble » et d'ouverture à l'autre. *«La laïcité fait appel à ce qu'il y a de moins manipulable chez un individu, à savoir, son intelligence et sa raison…»* Extrait du projet fédéral PEP 2012 - 2017. La solidarité est la condition pour « faire société ». La solidarité définit les individus comme semblables non comme identiques d'où la nécessité d'un accompagnement différencié en milieu ordinaire. L'égalité pour les PEP est un principe d'action qui part du postulat que tout individu est capable, l'autonomisation étant une condition de l'égalité.

Des accueils avec des enjeux éducatifs :

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité accessibles à tous. L'ensemble des accueils PEP offrent les garanties et autorisations nécessaires. L'encadrement est assuré par des équipes disponibles, qualifiées et expérimentées qui adhèrent au projet éducatif.
Des possibilités pour tous : avec près de 200 accueils de loisirs et des centaines de séjours, les PEP répondent à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles, collectivités territoriales.
Des activités éducatives et de loisirs adaptées aux rythmes de l'enfant : le respect du rythme de chacun, la pratique d'activités variées, la démarche de projet, la coopération, la découverte des milieux naturels, humains et culturels ainsi qu'une vie quotidienne de qualité sont les composantes indispensables d'un accueil réussi répondant aux valeurs des PEP. L'accueil de loisirs PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.
Les Projets Educatifs de Territoires ou les Projets Educatifs Locaux doivent permettre une cohérence éducative territoriale.

→ Les PEP, des actions éducatives complémentaires

Les PEP c'est aussi un projet éducatif séjours de vacances, un projet éducatif classes découvertes et un projet éducatif petite enfance. Pour les PEP l'ensemble des temps éducatifs sont complémentaires, le jeune étant au coeur de chaque projet en tant qu'acteur de son parcours de vie. Pour favoriser cette complémentarité, les PEP organisent par exemple des séjours VaSco (Vacances Scolarité) reconnus par l'Education Nationale qui permettent aux enfants et à leurs parents de préparer la rentrée scolaire dans des conditions optimales tout en bénéficiant de temps de loisirs partagés.

Des temps à vivre :

1 Le temps périscolaire : Accueil de Loisirs Associé à l'école (ALAE)

Le temps périscolaire, transition entre la famille et l'école, encadre les moments de classe (le matin, le midi, le soir). Il propose un temps d'accueil éducatif en animant un lieu de vie de socialisation et d'enrichissement où le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire.

- L'accueil matinal permet aux enfants de démarrer une nouvelle journée dans la douceur et le calme, c'est un temps de transition entre le lever et le temps scolaire, entre la famille et la vie collective.
- Le temps méridien partie intégrante de la vie de l'enfant à l'école, est un terrain pour l'équilibre alimentaire et un facteur de détente, de relations sociales, d'autonomie et d'éducation. L'animation après les repas prend en compte les besoins spécifiques et les souhaits des enfants.
- L'accueil du soir à la fin d'une journée d'école, les enfants ont besoin de se restaurer, de se détendre dans de bonnes conditions. Ce temps, lien entre l'école et le retour dans la famille, est aussi un moment d'accueil qui recherche un équilibre entre la gestion collective du groupe et l'expression des besoins individuels des enfants.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Temps de transition entre les apports scolaires intenses et le retour dans la famille. Les objectifs sont déterminés en relation avec le projet d'école tout en privilégiant une approche ludique et de détente adaptée au rythme biologique de l'enfant. Les activités (artistiques, culturelles, sportives…) prennent en compte les parcours de l'enfant et intègrent les dispositifs existants (PRE, accompagnement à la scolarité, APC…).

2 Le temps extrascolaire : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Les PEP affirment que le temps extrascolaire est une des composantes essentielles de l'action éducative.
Le mercredi et les vacances scolaires : l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) se définit comme un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation, de repos, d'activités physiques, de jeux et de plaisirs.
Les activités proposées viseront l'émancipation des enfants et des jeunes tout en compensant les inégalités dans l'accès à la culture et aux loisirs en dehors de l'école ou de la famille mais en liaison avec elles.

Un projet partagé avec les jeunes, les familles et les partenaires :

Les accueils éducatifs et de loisirs PEP prennent en compte la diversité des enfants et des jeunes accueillis comme étant un facteur d'enrichissement pour tous. L'ensemble des acteurs concourt à la réussite des temps de loisirs, en lien étroit avec les usagers et les familles :

- une présentation est faite à la famille et au jeune de la structure et de l'équipe, du fonctionnement, du projet et du règlement intérieur ;
- les familles ont accès aux informations sur le déroulement des temps de loisirs (programmes d'activités, sorties et séjours courts…) ;
- un contact individuel est établi au quotidien ;
- l'avis des familles est recueilli régulièrement afin de contribuer à l'élaboration des bilans ;
- les équipes veillent à organiser des temps de rencontre pour valoriser les réalisations des différents publics accueillis.

Pour mieux répondre aux attentes de tous, la conception de ces temps implique la participation de partenaires : institutions, collectivités, établissements scolaires, associations, équipes d'intervenants (enseignants, animateurs, éducateurs, bénévoles…).

Des lieux à vivre :

Les accueils éducatifs et de loisirs doivent pouvoir avoir accès à toutes les ressources dont dispose le territoire (installations sportives et culturelles, espaces verts…).
Les espaces dédiés aux accueils éducatifs et de loisirs, correspondant à la capacité d'accueil, devront être aménagés et adaptés en fonction du public accueilli (exemple : coin calme, accueil des familles, mobilier fonctionnel…) et des objectifs pédagogiques poursuivis.

Vers des projets pédagogiques ambitieux :

Chaque accueil éducatif et de loisirs s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement au travers de la gestion des déchets, de l'eau, et favorisent l'éducation au développement durable. Les temps de vie collective font partie intégrante du projet d'animation de l'équipe éducative car ils sont le socle sur lequel repose la réussite d'une journée d'accueil. A ce titre, ils sont pensés, organisés et réalisés comme de réels temps d'activités.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant. Les activités proposées par les enfants ou les animateurs constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontre, d'action dans ou sur le milieu… Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité, et entraînent des acquisitions diverses.

Pour l'accueil des enfants/jeunes à besoins particuliers dont ceux en situation de handicap vers une continuité éducative pour tous, les PEP s'engagent à :

- Favoriser l'inclusion en milieu ordinaire des enfants et des jeunes en leur donnant les moyens d'agir, de vivre et de participer avec les autres enfants à l'ensemble des temps de vie.
- Assurer aux membres de ses équipes d'encadrement une formation ou sensibilisation spécifique, pour faciliter l'insertion psychologique et matérielle de tous les enfants.
- Informer tout futur intervenant, qu'il soit salarié, vacataire, volontaire ou bénévole, que l'organisme ou l'établissement est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, et des obligations que cela implique.
- Prendre connaissance des informations fournies par les personnes sur leurs besoins spécifiques afin de réunir les conditions optimales.

Ce projet éducatif s'appuie sur le projet fédéral PEP « Agir pour une émancipation permettant l'accès de tous à l'ensemble de leurs droits de citoyens »

Nos interventions sur le plan local dans les communes de
Perpignan, Latour Bas Elne, Saleilles, St Laurent de Cerdans

Contact: Caroline NEGRE - del@adpep66.org